

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA VOL. 17 N° 1 FÉVRIER 2016



CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347

www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois



Membre affilié

familiprix

Blanchet, St-Hilaire & Rivard
PHARMACIENS

Heures d'ouverture

555, rue Taché, Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0	Lundi - Mardi - Mercredi	09 h à 20 h
Tél. : 418 492-1234 Téléc. : 418 492-6221	Jeudi - Vendredi	09 h à 21 h
Courriel : bsr@familiprix.com	Samedi	09 h à 17 h
	Dimanche	10 h à 13 h

Actualités

Camp de jour artistique pour la semaine de relâche

Le camp de jour artistique offert par le Centre d'art de Kamouraska et la municipalité de Kamouraska est un projet qui permettra aux jeunes de s'initier à deux pratiques artistiques originales, soit le land art et l'animation cinématographique en volume (stop motion). Au cours des trois jours que durera le camp, les jeunes participants découvriront les principales techniques nécessaires à ces pratiques artistiques. De plus, ils devront produire une création collective suite à leurs apprentissages.

Au premier jour du camp, les jeunes rencontreront deux artistes professionnels du Bas-Saint-Laurent, l'un exerçant le land art, le second pratiquant l'animation stop motion. Ces artistes expliqueront les techniques et procédés inhérents à leur pratique, en plus de montrer des exemples concrets (photographies et extraits vidéo). Par la suite, les jeunes seront appelés à travailler en équipe, puis en groupe, afin de déterminer les grandes lignes de la création collective (croquis, scénario, besoins en matériel, etc.).

Au deuxième et troisième jour du camp, deux équipes seront formées, l'une travaillant à la création du land art et la seconde à la création de l'œuvre d'animation. Des échanges entre les deux équipes auront lieu au cours de ces deux jours, afin de s'assurer d'un lien constant entre les deux créations.

À la fin du troisième jour, un dévoilement public de l'œuvre en land art, située sur le terrain de soccer adjacent au Centre d'art, aura lieu. Également, une projection en plein air du court-métrage produit par les jeunes viendra compléter la diffusion des œuvres réalisées

Le camp de jour aura lieu du 8 au 10 mars prochain, au Centre d'art de Kamouraska. D'autres détails vous seront communiqués ultérieurement. Ce camp de jour est possible grâce à la participation financière du programme de soutien financier **Les Rendez-vous jeunesse du loisir culturel 2016** de l'URLS du Bas-Saint-Laurent.

Vous pouvez communiquer avec le Centre d'art pour davantage de renseignements.

Ève Simard, 418 492-9458 ou info@kamouraska.org



Exemple de land art
Émilie Rondeau, Saint-Pacôme

LL Avec vous, là où ça compte TT

MALLETTE

SENCRL
Société de comptables professionnels agréés

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolynne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télec. : 418 492-9640

www.mallette.ca

Fier partenaire des événements d'ici

PROMUTUEL ASSURANCE

PROMUTUELASSURANCE.CA

Saint-Pascal * 418 492-2014 La Pocatière * 418 856-4429

<p>LA MARÉE MONTANTE DE KAMOURASKA</p>	<p>Pour nous contacter: Développement de Kamouraska 67, avenue Morel, Kamouraska, QC G0L 1M0 418 492-6523 poste 3 Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30</p>	<p>Prochaine date de tombée: 15 mars 2016</p>
<p>Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. et est publié à 400 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.</p>		<p>L'équipe du journal: Rédactrice: Magdeleine M. Bossé Mise en page : Valérie Dumont et Benoit Randall Révision linguistique: Jocelyn Michaud et Claude Langlais Impression : Imprimerie Fortin</p>

Actualités

Activité raquette à la pleine lune

Sous l'initiative du comité famille, le 23 janvier dernier, dans les sentiers du rang du cap, un groupe d'environ trente amateurs de raquette et de plein air se sont réunis pour marcher à la pleine lune. Une surprise attendait les sportifs, un beau feu et des guimauves chez un bénévole qui aidait à



photos: Chantale Bernier



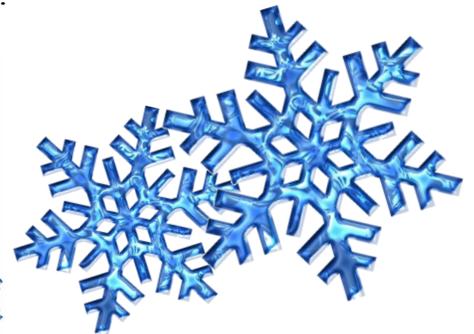
l'organisation de l'événement!

Devant cette réussite, le comité famille réitère l'activité le 20 février prochain. Le rendez-vous sera au coin de la route Lauzier, du rang du Cap et de la route Jean-Dionne à 19h00.

Fête de l'hiver

À Kamouraska

Dimanche, 28 février 2016



À la patinoire de Kamouraska,

111 avenue Morel



• Pour le choix • Pour le prix
Et surtout pour le service

Voir notre inventaire sur
kamouraskachrysler.com

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi

département pièces et services: 8h00 à minuit
département des ventes: 8h00 à 21h00

Kamouraskachrysler.com



Vous êtes importants pour nous.

Actualités

DÉJÀ UN AN D'EXISTENCE POUR LE COMITÉ RÉGIONAL SUR LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Une suite concrète au projet pilote mené à Kamouraska en 2013, impliquant la municipalité de Kamouraska, Développement de Kamouraska et OBAKIR.

En novembre 2014, un groupe d'intervenants se réunissait pour discuter de l'enjeu des plantes exotiques envahissantes (PEE) au Kamouraska. Ce comité est composé de professionnels de différentes organisations telles que la MRC de Kamouraska, des municipalités, Co-éco, l'OBAKIR, l'UPA, Groupe-conseil agricole, le Conseil du Saint-Laurent, Parc Bas-Saint-Laurent, Biopterre et d'autres intervenants plus ponctuels. Le comité régional est unique en son genre au Québec par sa composition en soi, mais aussi puisqu'il aborde la question des PEE sous l'angle de la réflexion intégrée, de partage d'informations et d'actions concrètes sur le terrain.

À titre d'exemples, différents représentants du comité participent à des conférences de sensibilisation et d'éducation sur la manière d'aborder la problématique des PEE, comment les prévenir et comment les gérer suite à un envahissement. Il y a aussi des initiatives plus locales, comme à Kamouraska, où un groupe de bénévoles luttent activement contre l'envahissement de la renouée japonaise en bordure du fleuve. Cette initiative est accompagnée par un représentant du comité régional.

Le comité régional entamera l'année 2016 avec beaucoup d'ambition. Directement issu des travaux du comité régional, un projet d'accompagnement des municipalités dans la lutte contre les PEE verra le jour dans les municipalités du Kamouraska dès janvier. Également, le comité régional suit de proche les travaux menés par Biopterre, qui entamera la phase 2 de télédétection du roseau commun. En plus de veiller à consolider ses projets en cours, le comité régional voudrait entreprendre un projet en recherche appliquée avec le Ministère des Transports du Québec.

Beaucoup de défis et de beaux projets attendent ce comité régional. Le Kamouraska est très proactif dans la lutte aux PEE et il ne faut pas cesser les efforts. Dans l'Est du Québec, l'invasion ne fait que débiter. Kamouraska représente une zone de transition dans la répartition des PEE. C'est notre rôle, pour chacun de nous, de mieux comprendre et de freiner l'envahissement des plantes exotiques envahissantes.

Benoit Randall, agent de développement



Café·Bistro

Fermé en hiver.



*Possibilité d'ouvrir
pour groupe
de 8 personnes et plus
ou évènements/traiteurs.*

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstKamouraska
cote_est@hotmail.fr | www.cote-est-a-kamouraska.com



Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

Actualités

Rencontre des organismes et Développement de Kamouraska

Le 1^{er} décembre dernier, à l'occasion de la traditionnelle rencontre avec les organismes de Kamouraska, le comité de Développement de Kamouraska était très heureux d'avoir regroupé au total 17 organismes représentés par près de 45 personnes impliquées dans la communauté kamouraskoise.

La soirée a débuté par l'assemblée générale de Développement de Kamouraska, accompagnée d'un copieux repas préparé par le Club des 50 ans et plus de Kamouraska. Nous tenons à remercier chaleureusement les bénévoles qui ont si gentiment cuisiné pour l'assemblée. Lors de cette soirée, de nouveaux administrateurs ont été désignés : Viviane Métivier, Martine Mounier, Ève Simard et Samuel Harper. Quant à Steve Dumont, Hervé Voyer et Claude Dionne, ils sont demeurés sur le comité pour un autre mandat. C'est dorénavant Claude Dionne qui assurera la présidence de l'organisme, accompagné de Martine Mounier à la trésorerie, Samuel Harper au secrétariat et Steve Dumont à la vice-présidence. Merci à tous les anciens administrateurs de Développement de Kamouraska!

La deuxième partie de la soirée était réservée à la discussion avec les organismes de Kamouraska. L'objectif était de présenter les défis auxquels l'organisme est confronté, ainsi que de parler de ses projets passés, présents et futurs. Les comités présents étaient la Bibliothèque municipale, la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska, le Comité consultatif en urbanisme (CCU), le Centre d'art de Kamouraska, le Cercle de fermières de Kamouraska, le club des 50 ans et plus, le Comité d'entraide de Kamouraska, le Comité famille, la Corporation du Patrimoine maritime, Développement de Kamouraska, l'école Saint-Louis, la Fabrique Saint-Louis, la municipalité de Kamouraska, le Musée régional de Kamouraska, le Partenariat des gens d'affaires de Kamouraska, Reg'Art et le Symposium de peinture du Kamouraska.

Si Développement de Kamouraska tient à organiser une rencontre entre tous ces acteurs du développement, c'est pour assurer une synergie et un développement collectif et intégré de Kamouraska. C'est en se parlant que l'on est plus fort!

Benoit Randall, agent de développement



Actualités



« *Moi à l'œuvre* » III bientôt près de chez vous!

Le Centre d'art de Kamouraska annonce le retour de « *Moi à l'œuvre* » pour une 3^e édition! Véritable expérience vivante en création pour les enfants de 5 ans et moins, ce programme d'éducation artistique voyage un peu partout au Kamouraska. Centres de la petite enfance, maison de la famille, garderies et municipalités recevront bientôt l'équipe d'artistes professionnels partant à la rencontre des enfants.

Par une série de 4 ateliers mensuels, ce programme permet aux enfants de se familiariser avec différentes disciplines artistiques (musique, danse, photographie, sculpture, performance, etc.) tout en étant partie prenante du processus créatif. Ce programme vise à stimuler la curiosité et l'ouverture aux nouveaux apprentissages chez l'enfant, à accompagner l'enfant dans l'expression de ses émotions pour favoriser la confiance en soi et à favoriser un climat de respect et d'écoute des pairs et des adultes.

Les ateliers se dérouleront dans les lieux suivants : centres de la petite enfance La Farandole (installation sur la rue Fraser et installation sur la 10^e rue, La Pocatière), Pitatou (Saint-Pascal) et Les Amis d'Alex (Saint-Alexandre) ainsi qu'à la Garderie Les P'tits Bourdons (Saint-Denis de la Boutellerie). De plus, des ateliers seront offerts à la Maison de la famille du Kamouraska (Saint-Pascal), à la Municipalité de Saint-Pacôme, de Mont-Carmel, de Sainte-Hélène et de Kamouraska. Les inscriptions sont obligatoires pour les ateliers se déroulant dans les municipalités.

Les collaborateurs et les partenaires

Le Centre d'art peut compter sur une équipe experte composée de cinq artistes professionnels du Bas-Saint-Laurent : Soraïda Caron, chorégraphe (Trois-Pistoles), Hubert Cotton, auteur-compositeur-interprète (Rivière-du-Loup) ainsi que les artistes visuelles Fernande Forest (Rimouski), Josée Bourgoïn (Saint-André de Kamouraska) et Amélie Pellerin (Kamouraska).

Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière de la Table *En action pour les -9 mois/5 ans* dans le cadre de la démarche COSMOSS Kamouraska.

Le Centre d'art de Kamouraska tient à remercier également la Compagnie Normand Ltée, avec laquelle une entente de contribution 2014-2018 a été conclue pour appuyer ce projet.

Pour des informations supplémentaires : Ève Simard 418 492-9458 info@kamouraska.org ou www.kamouraska.org



Actualités

Patrimoine maritime et la stratégie maritime du gouvernement du Québec

La réfection du quai Taché, phase II, est toujours la priorité de l'organisme Patrimoine maritime de Kamouraska. L'organisme, conjointement avec la municipalité de Kamouraska, entamera un processus de réflexion sur l'utilisation future du quai alors qu'il sera restauré. Quelques démarches ont été entamées par Patrimoine maritime et la municipalité auprès du secrétariat aux affaires maritimes, responsable de la mise en œuvre de la stratégie maritime du Québec. La source de financement pourrait provenir du Ministère du Tourisme, programme stratégie maritime volet tourisme.



Le processus de réflexion visera notamment à donner une plus-value au quai Taché. Pourrait-il devenir une destination touristique en soi, quelle place pourrait occuper l'histoire, la culture, l'art, l'environnement, etc.?

À plus court terme, dans le but de financer la réfection du quai phase II, Patrimoine maritime de Kamouraska réitère son traditionnel souper de crabe le 16 avril prochain, dès 18h00, à la salle communautaire de Kamouraska. Davantage de détails à ce sujet suivront.

Remerciements

Nous vous remercions sincèrement pour votre contribution, qui nous a permis de recueillir 257.00\$ lors de l'événement et dans les tirelires qui se trouvaient au "Jardin du Bedeau", au "Salon Mousse et Vague", à l'église et chez Andrée Forget, massothérapeute, pour nous aider à défrayer les coûts du repas pour personnes seules. En effet le 11 décembre dernier, 28 personnes étaient réunies au Centre communautaire pour une messe suivie d'un dîner et chants. Merci aussi à nos généreux commanditaires, la Caisse Populaire du Centre de Kamouraska et le Conseil municipal de Kamouraska. Merci également aux bénévoles qui ont agrémenté la célébration par leurs chants. De plus, nous sommes très reconnaissants de votre générosité pour les dons reçus en denrées non périssables recueillies à l'épicerie le « Jardin du Bedeau » qui nous a permis de distribuer 4 paniers de Noël à des citoyens de notre paroisse.

Le Comité d'entraide de Kamouraska

*Ouverture d'un bureau à
La Pocatière pour nous rapprocher
de notre clientèle de la MRC
de Kamouraska !*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com



LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS s.n.

TÉL.: 418 371-3114

708, 4^e AVENUE, BUREAU 104, LA POCATIÈRE

Me Lemieux Me T. Blais Me Boillard Me Bouffard Me Paradis Me Labrie Me Théberge

Nous avons ce qu'il vous faut, une équipe !

Divers



INFO- PATRIMOINE *Les galeries: une question d'équilibre*

par Jeanne Maguire

La plupart des maisons anciennes étaient munies de galeries, qui permettaient aux résidents de profiter du bon air sans être trop incommodés par le soleil. Les maisons construites avec des galeries devraient les conserver. En plus d'être pratiques, elles contribuent à l'équilibre visuel de la maison. On voit sur les photos suivantes que la maison sans galerie a l'air dépouillée. Un entretien régulier permettra à votre galerie de durer longtemps!



C'est aussi sur la galerie que les menuisiers avaient le loisir d'exprimer leur talent. Tout comme la balustrade, les aisseliers (ou équerres) sont des ornements qui donnent beaucoup de charme à la maison. Les aisseliers existent dans une grande variété de modèles. Si vous en avez, assurez-vous de le conserver!



Villes et villages
d'art et de patrimoine

MRC
de Kamouraska

Pour informations: Jeanne Maguire Tél: 492-1660 poste 242 ou
vvap.mrc@kamouraska.com

ACTIVITÉS AU CENTRE-FEMMES

LA PASSERELLE DU KAMOURASKA

Déjeuner au Restaurant de la Montagne pour la **Saint-Valentin** mercredi, le 10 février à 9h00. Portez quelque chose de rouge et apportez votre carte à échanger!

Une p'tite jasette!

« Confidentialité et sécurité sur Facebook » sera le sujet de cette jasette. Cette activité aura lieu mardi, le 16 février à 13h30, au Centre-Femmes. Inscrivez-vous au 418 492-1449 .

Une **Chronique Toast et Café** ayant pour sujet « *Les entendeurs de voix* » aura lieu jeudi le 25 février à 9h00. Vous vivez ce genre de situation ou vous connaissez quelqu'un ? Elle sera animée par Hélène Chabot de l'organisme La Bouffée d'air du KRTB. Cette activité se déroulera au Centre-Femmes .

Mardi le 8 mars, c'est la **Journée internationale de la Femme** sous le thème « Appel à toutes, pour se faire entendre! ». Visitez notre site web pour connaître l'activité qui sera organisée par le Centre-Femmes.

Un **atelier-échange** ayant pour sujet « *Dédramatiser et vivre le présent, mais comment y arriver ?* » aura lieu jeudi le 17 mars à 13h30. Cette activité se déroulera au Centre-Femmes.

Une **p'tite jasette!** « Les femmes du Kamouraska qui ont marqué l'histoire » sera le sujet de cette jasette. Cette activité aura lieu mardi le 22 mars à 13h30, au Centre-Femmes.

Une **Chronique Toast et Café** ayant pour sujet « *Sensibilisation au phénomène des dépendances* » animée par un intervenant de l'organisme La Montée aura lieu jeudi le 31 mars à 9h00. Cette activité se déroulera au Centre-Femmes.

Pour toutes ces activités, inscrivez-vous! 418 492-1449

Lise Lemay, intervenante



Le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska est situé au 710, rue Taché à St-Pascal.

Socio-culturel

VERNISSAGE ET CADEAUX POUR TOUS AU MUSÉE DE KAMOURASKA

En décembre dernier, le Musée de Kamouraska proposait aux enseignantes de notre école primaire, la réalisation de deux crèches, afin qu'elles soient exposées avec celles de l'artiste Gilles Lacombe. Le défi pour nos jeunes était de réaliser leurs crèches avec les mêmes matériaux que notre artiste en résidence.

Le 13 décembre, une invitation spéciale était faite aux jeunes de l'école Saint-Louis pour le vernissage de l'activité «Crèches de Noël».

En tout, une dizaine d'enfants et une douzaine d'adultes étaient au rendez-vous, ce qui, pour une première activité est un succès.

L'artiste Gilles Lacombe était présent pour partager avec les jeunes sa vision de la création artistique à partir de morceaux de bois trouvés sur la grève.

Les jeunes ont eu droit à une belle chasse aux lutins cachés parmi les crèches, suivie d'une remise de cadeaux pour tous ceux qui étaient présents.

Merci aux enseignantes de l'école qui ont permis la réalisation de cette activité.

Anik Corminboeuf, directrice générale par interim, Musée régional de Kamouraska




**Près des citoyens,
près de vous!**

Bernard Généreux, député fédéral
Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup

Bureau Montmagny
6, rue St-Jean-Baptiste Est, Bureau 101
Montmagny (Québec) G5V 1J7 | Tél. : 418-248-1211

Bureau Rivière-du-Loup
277, rue Larivière
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3A9 | Tél. : 418-868-1280

bernard.generoux.c1a@parl.gc.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

Socio-culturel

CHRONIQUE JURIDIQUE

Piquetage ou bornage, quelle est la différence ?



Il est important de bien faire la différence entre ces deux opérations effectuées par un arpenteur-géomètre, car elles ont un but très différent.

Le piquetage est effectué à la demande d'un propriétaire qui veut avoir l'opinion d'un arpenteur-géomètre sur les limites de son terrain. Cette opération consiste donc pour l'arpenteur-géomètre à indiquer, au moyen de repères, son opinion sur les limites d'un terrain. Cette opération est un acte unilatéral qui a un effet seulement pour la personne qui a demandé le piquetage.

L'opération de bornage quant à elle est effectuée à la demande des deux propriétaires voisins ou sur ordonnance de la Cour et vise à établir de façon permanente et irrévocable la limite entre deux propriétés contiguës. Il existe deux sortes de bornage soit le bornage à l'amiable et le bornage judiciaire.

Le bornage à l'amiable a lieu lorsque les propriétaires voisins sont d'accord afin de procéder à un bornage et qu'ils s'entendent sur la position de la ligne qui sépare

leur propriété. L'arpenteur-géomètre va donc poser les bornes aux endroits convenus et va confirmer l'entente des propriétaires dans un procès-verbal signé par ceux-ci et par l'arpenteur-géomètre. Le procès-verbal sera publié au Bureau de la publicité des droits.

Un bornage judiciaire a lieu lorsque les propriétaires voisins ne s'entendent pas sur la nécessité d'effectuer le bornage, sur le choix de l'arpenteur-géomètre ou sur l'emplacement de la ligne séparatrice. La loi prévoit que tout propriétaire peut obliger son voisin au bornage et que les frais de bornage sont communs. Normalement, la procédure de bornage judiciaire débute par l'envoi d'une mise en demeure de borner.

L'arpenteur-géomètre qui a été choisi ou nommé par la Cour pour effectuer les opérations de bornage procédera à la visite des lieux en compagnie des propriétaires voisins afin de connaître leur prétention quant à l'emplacement de la ligne séparatrice.

Par la suite, l'arpenteur-géomètre préparera un plan sur lequel les prétentions de chacun des propriétaires seront indiquées. Après avoir pris connaissance du plan et si les propriétaires s'entendent sur l'emplacement de la ligne séparatrice, l'arpenteur-géomètre va effectuer la pose des bornes et rédiger un procès-verbal de ses opérations. À défaut d'entente, il va de plus procéder à une enquête pour recevoir le témoignage des parties et de leurs témoins. En quel cas, l'arpenteur-géomètre va rédiger un rapport dans lequel il soumet aux parties la ligne séparatrice qu'il recommande.

Toutefois, si les parties ne s'entendent pas sur les conclusions de l'arpenteur-géomètre, son rapport pourra être déposé à la Cour pour faire l'objet d'une décision par le Tribunal.

Mélyssa T. Blais, avocate

Centre
CHIROPRATIQUE
Kamouraska

D^{re} Édith Lebel - D^{re} Judith Lilley
Chiropraticiennes

179 route 230 Ouest, La Pocatière | 418 856-4120
MEMBRES DE L'ORDRE DES CHIROPRA TI CI EN S DU QUÉBEC

IGA Saint-Pascal

400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0
tél. : (418) 492-2902
télé. : (418) 492-7566
courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

André Tanguay
Propriétaire

LA MAISON DE LA FAMILLE DU KAMOURASKA

Toutes les activités sont gratuites. Inscription obligatoire :
Marie-Pier Dumais, TES 492-5993 poste103

**PARENTS EN FORME**

Période d'exercices adaptés pour nouvelles mamans et femmes enceintes. Les papas sont les bienvenus.

Saint-Pascal → Mardi le 2 février, mercredi le 17 février de 13 h 30 à 15 h →

Mardi le 1^{er} mars, mercredi le 30 mars de 13 h 30 à 15 h → au Centre Robert-Côté

LES P'TITES FRIMOUSES

Nous offrons une série d'ateliers pour les parents accompagnés de leur bébé âgé de 0-1 an. Les ateliers « *Les p'tites frimousses* » comptent 6 rencontres qui s'échelonnent sur 6 semaines. Il s'agit d'une occasion à saisir pour en connaître davantage sur le développement de la motricité globale, la motricité fine, le développement sensoriel/perceptif de votre enfant et de l'importance du jeu dans la vie de votre petit trésor. Les ateliers se dérouleront les jeudis, 4, 11, 18, 25 février et 3, 10 mars de 9 h 15 à 11 h 15. Le tout aura lieu à nos locaux, l'inscription est obligatoire. Faites vite les places sont limitées à 8.

CINÉMA DES TOUT-PETITS

En collaboration avec le cinéma Le Scénario, venez profiter de notre cinéma parents-enfants pour vous évader avec vos petits sans vous inquiéter. Il s'agit d'un film d'animation pour enfant ayant pour titre « **Kung Fu Panda** » en 2 D. Nous vous offrons un environnement adapté et tolérant (lumières tamisées, son réduit, table à langer et serviettes humides fournies ainsi que chauffe-biberon et micro-ondes).

La Pocatière, vendredi le 5 février, à 9 h 30 au cinéma Le Scénario, 625, 1^{ère} rue, local 650.

Coût : 0-18 mois (gratuit) → 18 mois à 13 ans : 5.25 \$ → 14 ans et plus : 8,00 \$ les taxes sont incluses.

LES P'TITS CŒURS BRICOLENT

Avant-midi d'activités parents-enfants sur le thème de la Saint-Valentin.

La Pocatière → Mercredi le 10 février de 9h30 à 11 h → Salle Guimond à la Cathédrale

Avant-midi d'activités parents-enfants sur le thème de Pâques.

La Pocatière → Mercredi le 23 mars de 9 h 30 à 11 h → Salle Guimond à la Cathédrale

L'ALIMENTATION AUTONOME POUR BÉBÉ

Le concept de « l'alimentation autonome ou de diversification menée par l'enfant » gagne en popularité. Vous ne connaissez pas cette méthode d'introduction des aliments ou vous vous demandez si vous pourriez l'appliquer ? Cet atelier d'information, offert par Caroline Ouellet diététiste-nutritionniste, vous permettra de vous familiariser avec ce concept. Elle nous parlera des avantages et inconvénients de l'alimentation autonome ainsi que des précautions à prendre lorsqu'on désire tenter l'expérience avec notre bébé.

Saint-Pascal → Lundi le 15 février de 13h 30 à 15 h → À nos locaux

MOI À L'ŒUVRE

En partenariat avec le Centre d'Art de Kamouraska, nous vous offrons une nouvelle série de 4 ateliers au cours desquels les enfants (1 à 5 ans) accompagnés de leurs parents partiront à la découverte de différentes disciplines artistiques par le biais de rencontres avec des artistes.

Saint-Pascal → Deuxième rencontre : Mardi le 16 février de 9 h à 10 h; troisième rencontre : mardi le 1^{er} mars à 9 h; quatrième rencontre : mardi le 22 mars à 9h. Salle Ernest-Ouellet, 470, rue Notre-Dame.

LES PETITS EXPLORATEURS

Une matinée avec vos tout-petits, remplie d'activités axées sur différentes sphères du développement de l'enfant.

Saint-Pascal, groupe 2-3 ans → Lundi le 22 février et lundi le 14 mars de 9 h 30 à 11 h, à nos locaux.

MASSAGE ET RELAXATION POUR BÉBÉ

Un atelier qui vous propose des outils simples et concrets pour aider à la relaxation des bébés de la naissance à un an. Faites vite, les places sont limitées à 15 bébés. Animatrice : Ariane Fortin, massothérapeute

Saint-Pascal, mardi le 24 février de 13 h 30 à 15 h, à la Salle Ernest-Ouellet

IL ÉTAIT TROIS FOIS...

Vous serez captivés par les récits racontés par notre animatrice à la bibliothèque. L'activité s'adresse aux enfants âgés entre 3 et 8 ans accompagnés de leurs parents.

Saint-Pascal, mercredi le 9 mars de 9 h 30 à 11 h → à la Bibliothèque

VIENS TE SUCRER LE BEC!

Nous organisons une sortie à la cabane à sucre. Une partie de tire et petits jeux sont prévus au menu.

Samedi le 19 mars, de 14 h à 15 h 30 Endroit → Érablière Lemieux, 957, 4^e rang Est, Saint-Pascal
Coût : 2 à 5 ans : 2\$ → 6 ans et plus/ adulte : 4\$

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 décembre 2015

SUIVI DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

La directrice générale dépose un rapport aux membres du conseil concernant un suivi de la liste des personnes endettées envers la municipalité. Une correspondance a été transmise à des propriétaires qui ont des taxes dues depuis plus d'un an.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-06 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2011.11, ART. 2 «COMPOSITION DU COMITÉ CCU»

Le règlement suivant portant le numéro 2015-06 est adopté :

ARTICLE 1 : Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit et abroge l'article 2 du règlement 2011.11 adopté le 5 décembre 2011 et est remplacé par ce qui suit :

ARTICLE 2 : Le comité est composé de deux (2) membres du conseil et de trois (3) résidents de la municipalité. Ces personnes sont nommées par résolution. Le quorum est fixé à trois (3) membres.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2016

La directrice générale a remis à chaque membre du conseil le formulaire «Déclaration des intérêts pécuniaires» qui a été complété et signé par chacun des membres du conseil en date du 7 décembre 2015. La directrice générale dépose les déclarations complétées, séance tenante.

REGISTRE DES DÉCLARATIONS DE DONNS, DE MARQUES D'HOSPITALITÉ OU DE L'AVANTAGE REÇU PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

La directrice générale stipule qu'aucun don, marques d'hospitalité ou tout autre avantage (selon l'art. 6, al.4, sur la Loi sur l'éthique), n'a été déclaré par les élus (es) municipaux au 31 décembre 2015 donc le

registre est vide.

AVIS DE MOTION EST PRÉSENTÉ PAR Hervé Voyer qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement établissant le tarif et les taxes du budget de l'année financière 2016 ainsi que le plan triennal des immobilisations pour les années 2016-2017-2018.

AVIS DE MOTION EST PRÉSENTÉ PAR Michel Lavoie qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement établissant la répartition des coûts des travaux de stabilisation de l'Aboiteau St-Louis/Saint-Denis exécutés en 2015 selon l'acte de répartition préparé par la MRC de Kamouraska.

AFFECTATION DU SURPLUS CUMULÉ - AQUEDUC-ÉGOUTS

La municipalité autorise la directrice générale à affecter le surplus cumulé aqueduc-égouts les dépenses suivantes payées à même le Fonds général en 2015 : Entreprises Camille Ouellet : Achat d'un enregistreur de données (usine de traitement de l'eau potable) : 4 077.80 \$ (taxes nettes) ; Contrôle Industriel CTH : Achat d'un enregistreur graphique (usine traitement eau potable) : 1 693.45\$ (taxes nettes) ; SIGMA : Achat d'un tableau de contrôle CSA (usine traitement eau potable) : 548.03\$ (taxes nettes) ; TOTAL À AFFECTER : 6 319.28\$

RÉSOLUTION AUTORISANT LE TRANSFERT D'UN MONTANT NON UTILISÉ À L'INVESTISSEMENT (VOIRIE) POUR APPLIQUER À LA VOIRIE MUNICIPALE (FONDS GÉNÉRAL)

La municipalité autorise la directrice générale à transférer un montant non-utilisé de 26 000.00 \$ du compte budgétaire (GL/23-04000-521) –activité d'investissement-au compte budgétaire (voirie) du Fonds général voirie au GL/02-32000-521 (entretien des chemins).

ACCEPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La municipalité accepte monsieur Steve Dumont, à titre de nouveau membre au Comité Consultatif d'Urbanisme, pour un mandat de deux (2) ans. Ce mandat s'appliquera à titre de représentant de la population. Ce nouveau membre remplace monsieur Michel Champagne qui a déposé sa démission dernièrement.

RÉSOLUTION POUR AUTORISATION DES SIGNATAIRES SUITE À L'ACCEPTATION DE LA CONTRE-OFFRE D'ACHAT DÉPOSÉE PAR LA MUNICIPALITÉ AU MUSÉE RÉGIONAL DE KAMOURASKA

Monsieur Richard Préfontaine, maire et madame Mychelle Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer le contrat au nom de la municipalité suite à l'acceptation de la contre-offre d'achat par le Musée Régional de Kamouraska.

DEMANDE D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU CELLULAIRE DU KAMOURASKA À BELL MOBILITÉ CELLULAIRE

La municipalité de Kamouraska fera parvenir aux autorités compétentes et à toutes les municipalités de la MRC de Kamouraska une copie de cette résolution afin de dénouer l'impasse dans laquelle la région du Bas-Saint-Laurent fait actuellement face.

La municipalité de Kamouraska fera spécifiquement appel aux autorités provinciales et fédérales pour régler cette question qui a trop duré.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

-Contre-offre d'achat transmis par la municipalité au Musée Régional de Kamouraska.

Conseil municipal de Kamouraska



-Suivi au dossier d'acquisition des nouveaux puits d'alimentation.

APPROBATION DES COMPTES

Les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire les paiements : FONDS GÉNÉRAL : LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES AU 30/11/15 : 42 335.33 \$; LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU MOIS : 38 666.21 \$; GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR NOVEMBRE : 81 001.54 \$; Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et des incompressibles (incluant les salaires) est disponible, sur demande seulement, au bureau municipal. La secrétaire-trésorière a déposé à chaque membre du conseil la liste détaillée des dépenses telle que présentée ci-haut.

RÉSOLUTIONS – LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA APPUIE FINANCIÈREMENT LES ÉVÈNEMENTS OU ORGANISMES SUIVANTS À HAUTEUR DE 100.00\$ CHACUN :

- École secondaire Chanoine-Beaudet dans le cadre du Gala des mérites
- Grand défi Pierre Lavoie au secondaire
- Projet Impact – édition 2016
- Collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière concernant la remise des prix scolaires

-Publicité sur le feuillet paroissial applicable à l'année 2016

DEMANDE DE COMMANDITE DU CLUB DES 50 ANS ET + DE KAMOURASKA

Une commandite pour un vin d'honneur sera versée au Club des 50 ans et + pour le dîner de Noël qui se tiendra le 15 décembre prochain. Le remboursement sera fait sur réception d'une pièce justificative.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DÉPOSÉE PAR LE CENTRE D'ART DE KAMOURASKA «LES RENDEZ-VOUS JEUNESSE DU LOISIRS CULTUREL 2016» À L'URLS - SECTEUR EST-DU-QUÉBEC

La municipalité de Kamouraska appuie la demande déposée conjointement avec le Centre d'art de Kamouraska dans le cadre du programme : Les rendez-vous jeunesse du loisir culturel 2016 vers l'URLS – secteur Est-du-Québec.

COMMANDITE COMITÉ D'ENTRAIDE (DÎNER DES PERSONNES SEULES)

Une commandite pour un vin d'honneur sera versée au Comité d'entraide de Kamouraska concernant le dîner des personnes seules qui se tiendra le 11 décembre prochain. Le remboursement sera fait sur réception d'une pièce justificative.

AFFECTATION DU SURPLUS CUMULÉ NON AFFECTÉ AU 31/12/15 POUR AFFECTATION À UNE RÉSERVE FINANCIÈRE EN 2016 (SURPLUS CUMULÉ AFFECTÉ)

La municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder à la création d'une réserve financière pour le montant suivant : 155 000.00 \$ qui se répartit comme suit : 100 000.00\$ pour application à une activité d'investissement se rapportant à des travaux de réfection (voirie) du Rang du Cap sur une longueur de 1 km (phase II) ; 55 000.00\$ à la construction d'une citerne incendie dans le secteur du Rang du Cap.

PRÉVOIR SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR L'ADOPTION DU BUDGET 2016 ET DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR 2016-2017-2018

Une séance extraordinaire se tiendra lundi le 14 décembre prochain à 20H00 concernant l'adoption du budget de l'année 2016 ainsi que le plan triennal des immobilisations pour 2016-2017-2018

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Question sur la vente du Vieux Couvent au Musée Régional de Kamouraska.
- Ouverture de la patinoire cet hiver.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 14 décembre 2015

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents sauf un.

RÈGLEMENT 2015-07 - BUDGET 2016

Ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2016 et de fixer le taux de la taxe foncière ainsi que le tarif unitaire pour le service d'enlèvement des ordures ménagères, des matières recyclables et des matières organiques, le transport et la disposition des boues de fosses septiques, des taxes spéciales pour les dépenses d'immobilisations et de fonctionnement du réseau d'aqueduc et d'égouts.

ARTICLE 1 : Le conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière 2016 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Administration générale	289 326 \$
Sécurité publique	209 531 \$
Transport	382 083 \$
Hygiène du milieu	391 120 \$
Santé & Bien-être	1 100 \$
Aménagement, urbanisme et développement	120 295 \$
Loisirs et culture	115 463 \$
Frais de financement	5 908 \$
Autres frais de financement	1 500 \$
SOUS-TOTAL :	1 516 326 \$

Prendre note que, selon les modifications aux PCGR (principes comptables généralement reconnus), à compter de l'exercice 2010, les amortissements d'immobilisations sont inclus comme «charges» aux dépenses de fonctionnement. Le montant inclut aux dépenses est de : 293 135 \$ qui vient s'équilibrer à la rubrique «Immobilisations -amortissement».

Conseil municipal de Kamouraska



EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES(166 478) \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

IMMOBILISATIONS :

AMORTISSEMENT 293 135 \$

FINANCEMENT :

REMBOURSEMENT DE LA DETTE A LONG TERME (53 922) \$

AFFECTATIONS :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (56 385 \$)

FONDS RÉSERVÉS (REMB. FONDS DE ROULEMENT) (1350 \$)

RÉSERVE FINANCIÈRE (RÉFECTION QUAI TACHÉ) (15 000 \$)

ARTICLE 2 : Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

REVENUS :

Taxes 1 181 253 \$

Paiement tenant lieu de taxes 3 500 \$

Transferts 115 896 \$

Services rendus 10 200 \$

Imposition des droits 11 500 \$

Intérêts 5 000 \$

Autres revenus 22 500 \$

TOTAL DES REVENUS : 1 349 849 \$

Pour une taxe foncière générale de 0.77 \$ / 100 \$ d'évaluation imposable sur évaluation immeubles imposables de 116 502 300\$:

116 502 300 \$ à 0.77\$ / 100 \$ 897 068 \$

*Autres revenus 168 596 \$

Tarification, taxes d'immobilisations & fonctionnement 284 185 \$

Recettes de la tarification des matières résiduelles : 80 000.

Taxe de secteur –Service de la dette : 2 430.

Taxe d'immobilisation (15 % = 0.01 \$) 8 578.

0.005 aqueduc à l'ensemble

0.005 égouts à l'ensemble

Taxe de fonctionnement (secteur) : 129 900.

Taxe de secteur (compteur & linéaire) : 46 177.

Tarification (vidange de fosses septiques) : 17 100.

TOTAL DES RECETTES : 1 349 849 \$

ARTICLE 3 : Les taux de taxes et les tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année financière 2016.

ARTICLE 4 : Le conseil décrète pour l'année 2016 les taxes spéciales de secteur suivantes pour les immobilisations et le fonctionnement du réseau d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux :

TAXES DES IMMOBILISATIONS - AQUEDUC

Consommation de base (compteur) : 136,00 \$ (réf. Art.10, Règ.1995.01 & 1998.10)

Taxe linéaire : 1,45 / mètre (réf. Art.11, Règ. 1995.01)

Évaluation (secteur) : 0,01 / 100 \$ (réf. Art.12, Règ. 1995.01)

TAXES DES IMMOBILISATIONS - ÉGOUTS

Tarification - immobilisations : 30,00 \$ par unité de référence (réf. Art.6, Règ.1995.05)

Taxe linéaire - immobilisations : 0,35 \$/ mètre (réf. Art.7, Règ. 1995.05)

Taxe évaluation secteur : 0,01 / 100,00 \$ (réf. Art.8, Règ. 1995.05)

TAXE DE FONCTIONNEMENT

Aqueduc : 450,00 \$ par unité de référence (365 m3) (réf. Art.3, Règl.1996.08)

Égouts : 165,00 \$ par unité résidentielle de référence (réf. Art.7, Règ.1996.08)

Compteur d'eau : Une location de compteur d'eau est fixée à 5,00/ résidence/année (Réf.: Règ. 1997-01 & réso. 97.02.22) pour l'entretien des compteurs d'eau sauf les nouvelles résidences qui se sont ajoutées sur le réseau.

ARTICLE 5 : Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 0.77 / 100 \$ d'évaluation incluant 0.12 \$/ 100 \$ pour les services de police pour l'année 2016 et 0,15 \$ /100 \$ pour la voirie locale conformément au rôle d'évaluation déposé le 15 septembre 2015 mais qui sera en vigueur le 1er janvier 2016.

ARTICLE 6 : TARIFICATION DE SERVICES MUNICIPAUX

La tarification pour le service d'enlèvement, de transport et d'élimination des rebuts pour 2016 est déterminée en fonction de l'unité de référence suivante :

Résidentiel un (1) logement 180.00 \$

Une tarification à l'unité résidentielle non-desservie par le réseau d'aqueduc et d'égouts sera imposée relativement à la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques (réf. Règlement 2004.09 & Règlement 2004.10) soit 96.00 \$ /an pour deux (2) ans pour les résidences permanentes et 48.00 \$/an pour quatre (4) ans pour les résidences secondaires (chalets) selon la soumission acceptée en date du 6 octobre 2014 applicable aux années 2015 & 2016 pour les résidences permanentes. Le montant pour les résidences secondaires sera réajusté en 2017 & 2018.

ARTICLE 7 : Le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la Municipalité de Kamouraska est fixé à 1 % par mois (12 % par an) pour l'exercice financier 2016.

ARTICLE 8 :Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018

La municipalité de Kamouraska adopte son plan triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 et prévoit les dépenses suivantes :

ANNÉE 2016

PROJET 2016-04

Projet mise aux normes de l'eau potable : 450 181.00 \$

Conseil municipal de Kamouraska



PROJET 2016-05 :		PROJET 2017-02	
Amélioration de l'Édifice municipal :	112 545.00 \$	Réfection (Route du Pain-de-Sucre) :	160 000.00 \$
PROJET 2016-06		ANNÉE 2018	
Projet d'immobilisation en voirie :	56 385.00 \$	PROJET : 2018-01	
(1,5 km (phase II - Rang du Cap)		Réfection (Chemin Pelletier) :	25 000.00 \$
(Montant prévu au budget 2016)		PROJET 2018-02	
ANNÉE 2017		Réfection (Route du Cap Taché) :	50 000.00 \$
PROJET 2017-01		TOTAL DES DÉPENSES PRÉVUES (pour les trois années) :	
Réfection (Route Lapointe) :	160 000.00 \$	854 111,00 \$	
(Côté Sud du chemin)		FERMETURE DE LA SÉANCE	

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 11 janvier 2016

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

LECTURE & DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU CCU

La directrice générale fait lecture du rapport annuel du Comité Consultatif d'Urbanisme pour l'année 2015 préparé par madame Valérie Dumont, adjointe administrative.

MANDAT ET RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CCU

Les mandats de messieurs Pascal Morneau et Dany Bossé, représentants municipaux, sont renouvelés pour une période de deux (2) ans.

Le mandat de monsieur Rémi Dionne, représentant des citoyens, est renouvelé pour une période de un (1) an.

Le mandat de monsieur Gilles Michaud se terminera en janvier 2017.

Le mandat de monsieur Steve Dumont se terminera en janvier 2018.

Monsieur Guy Chénard ne renouvelle pas son mandat.

AUGMENTATION DE SALAIRE DES ÉLUS MUNICIPAUX ET DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2016

La municipalité autorise une augmentation de salaire de 2,5 % pour les élus municipaux à compter du 1er janvier 2016.

La rémunération de la directrice générale sera augmentée de 2,00 \$ l'heure et ce, à compter du 01/01/16.

La rémunération de l'adjointe administrative sera augmenté de 1,00 \$ l'heure et ce, à compter du 01/01/16.

La rémunération de l'agent de développement sera augmentée de 1,00 \$ l'heure et ce, à compter du 01/01/16.

La rémunération du responsable des travaux publics et des eaux usées sera augmentée de 2,00 \$ l'heure et ce, à compter du 01/01/16.

Le tarif remboursable pour les frais de kilométrage pour les employés municipaux et les élus municipaux sera maintenu à 0,50 \$/km pour l'année 2016.

RÈGLEMENT 2015.08

Adoption du règlement No 2015.08 établissant la répartition des coûts des travaux de l'Aboiteau Saint-Louis/Saint-Denis (travaux correctifs) selon la MRC de Kamouraska au montant de 760.32 \$ auprès des propriétaires concernés par ces travaux.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À TRANS-APTE - TRANSPORT ADAPTÉ – ANNÉE 2016

La municipalité de Kamouraska renouvelle pour l'année financière 2016 son adhésion au Services de transport adapté et collectif – Trans-Apte de La Pocatière. Coût : 2 048,35 \$.

MANDAT POUR PRÉPARATION D'UN PROJET D'ENTENTE DANS LE CADRE DU DOSSIER DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL (VERSANT NORD)

La municipalité mandate le notaire,

monsieur Claude Gagnon, à procéder à la préparation d'un projet d'entente à intervenir entre messieurs Yves et Lucien Gosselin et la municipalité dans le cadre du projet de développement résidentiel – versant nord (secteur Rang du Cap).

FORMATION DU COMITÉ MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE (CSMC)

Un comité municipal de sécurité civile est formé afin d'élaborer et de soumettre à l'approbation des autorités municipales des plans et programmes de sécurité civile incluant, entre autres, un plan de sécurité civile.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE TÉTRATECH (PHASE II DE RÉFECTION DU QUAI TACHÉ)

La municipalité de Kamouraska accepte l'offre de service déposée par Tétratech concernant la mise à jour de l'estimation des coûts pour la phase II de la réfection du quai Taché. Coût : 1 880.00 \$ (excluant les taxes applicables).

RÉSOLUTION POUR AFFECTATION DU SURPLUS CUMULÉ NON-AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

La municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à affecter le surplus cumulé non-affecté au 31 décembre 2015 d'un montant de 100 000,00 \$ qui sera appliqué ultérieurement à deux projets d'immobilisations soit : Construction d'une citerne : 50 000.00 \$; Réfection du Rang du Cap : 50 000.00 \$

Conseil municipal de Kamouraska



INFORMATIONS DU MAIRE

-Démarche à suivre suite à l'acceptation de la propriétaire du terrain où sont situés les nouveaux puits d'alimentation.

APPROBATION DES COMPTES

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES AU 31/12/15 : 115 449.57 \$

LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU MOIS : 22 406.03

GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR DÉCEMBRE : 137 855.60

APPROBATION DES BUDGETS DE L'ANNÉE 2016 DE L'OMH DE KAMOURASKA

La municipalité de Kamouraska accepte le rapport d'approbation des budgets 2016

déposé par la SHQ pour l'OMH de Kamouraska. Contribution municipale : 939.00 \$

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION POUR L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDI-CAPÉES DU KAMOURASKA-EST INC.

La municipalité de Kamouraska renouvelle son adhésion à titre de membre honoraire de l'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est Inc. pour l'année 2016. Coût : 45.00\$.

DEMANDE D'UTILISATION DANS LA BANQUE D'HEURES DE LA MUNICIPALITÉ AVEC PROMOTION KAMOURASKA

La municipalité de Kamouraska autorise le Symposium de peinture du Kamouraska à

utiliser cinq (5) heures dans la banque d'heures disponible de la municipalité avec Promotion Kamouraska.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DES IMMEUBLES MUNICIPAUX ET DES VÉHICULES POUR L'ANNÉE 2016

La municipalité renouvelle le contrat d'assurance avec le Groupe Ultima applicable à l'année 2016 pour une prime totale de : 33 035.00 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Interrogation sur le dossier de mise aux normes de l'eau potable.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Bilan des activités de prévention incendie 2015

Cette année, les pompiers ont visité 666 adresses identifiées « risques faibles » dans les six municipalités du service intermunicipal de sécurité incendie de Ville Saint-Pascal. Ces visites s'effectuaient entre 9 h et 16 h, les samedis d'avril, de mai, de septembre et d'octobre. Sur place, les pompiers demandaient aux citoyens pour vérifier, entre autres choses, le fonctionnement de leurs avertisseurs de fumée ; ils estimaient si la présence d'un détecteur de monoxyde de carbone était nécessaire, validaient le type de protection court-circuit des panneaux de distribution électrique et consignaient la date du dernier ramonage de la cheminée.

Notre cycle de visite se situe dans la récurrence d'une visite à tous les 5 ans pour une même adresse. Pour l'année 2016, la même méthodologie sera renouvelée pour l'inspection des risques faibles.

En octobre 2015, les pompiers de la caserne 6 recevaient les citoyens lors d'une activité « Portes ouvertes » à la caserne de Saint-Pascal. À cette occasion, les visiteurs ont pu voir les équipements d'intervention incendie et de désincarcération, monter à bord des différents véhicules et essayer la tenue intégrale de lutte d'incendie des pompiers. De plus, les pompiers ont mis à la disposition des participants des extincteurs portatifs pour une simulation de feu de cuisinière; ce fut une activité très appréciée. Nous remercions tous les citoyens pour leur visite et de l'intérêt manifesté lors de cette journée «Portes ouvertes » qui devrait revenir l'an prochain.

Christian Madore, pompier / préventionniste en sécurité incendie (en formation)

Saint-Denis Saint-André
Saint-Philippe-de-Néri Saint-Pascal/Saint-Bruno
Mont-Carmel Kamouraska Saint-Germain

Mieux se connaître, pour mieux avancer.

Desjardins
Caisse du Centre de Kamouraska

Divers

LES GRANDS FROIDS SONT DE RETOUR :

PENSEZ À ÉCONOLOGIS!

Éconologis, le programme d'efficacité énergétique pour les citoyens à revenu modeste, bat toujours son plein. Ce programme saisonnier permet aux locataires et propriétaires de recevoir une **aide pratique et gratuite** à domicile pour améliorer l'efficacité énergétique et le confort de leur logis.

Mandaté par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, l'organisme *Vivre en Ville* est responsable de la région du **Bas-St-Laurent**. Les citoyens ont jusqu'au **31 mars 2016** pour bénéficier de ce programme.

Sous certaines conditions, recevez la visite à domicile des conseillers de *Vivre en Ville* et obtenez des conseils personnalisés en matière de chauffage, eau chaude, appareils ménagers et éclairage.

L'organisme *Vivre en Ville* aide les familles de sa région depuis 15 ans. « Nous sommes intervenus auprès de 12 500 ménages à budget modeste, depuis 1999 », précise Sonia Garneau, coordonnatrice du programme. « Les citoyens ont confiance en notre organisation et attestent que les interventions ont un impact sur leur consommation d'énergie. »

Faites comme ces milliers de familles et inscrivez-vous dès maintenant au programme **Éconologis** en appelant le **418 523-5595** ou à la centrale d'information au **1 866 266-0008**. Tous les détails du programme sont disponibles à l'adresse suivante : www.econologis.ca



UN SERVICE GRATUIT

en efficacité énergétique pour ménages à revenu modeste

Vous êtes locataire ou propriétaire ?

Recevez **GRATUITEMENT** les services d'un conseiller à votre domicile.*

CONTACTEZ-NOUS :

418 523-5595
1 866 266-0008
econologis.gouv.qc.ca

Des mesures concrètes* :

- Calfeutrage des fenêtres
- Installation de coupe-froid pour les portes
- Isolation des prises électriques
- Installation d'une pomme de douche à débit réduit
- Isolation du chauffe-eau
- Ajout d'aérateurs aux robinets
- Installation de thermostats électroniques

* Certaines conditions s'appliquent. Éconologis est un programme saisonnier du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

 **ÉCONOLOGIS**
R.B.Q. : 5650-4301-01

 **VIVRE EN VILLE**
la voie des collectivités viables

Kamouraska



Une marée de richesses

Horaire du bureau municipal
lundi au vendredi: 8h00 à 15h30

Horaire de la bibliothèque
dimanche: 10h00 à 11h00
mardi: 14h00 à 15h00
jeudi: 19h00 à 20h00

Horaire de la patinoire
lundi au vendredi: 19h00 à 22h00
samedi et dimanche : 13h00 à 15h00 et 19h00 à 22h00



www.kamouraska.ca

Suivez-nous sur Facebook: Municipalité de Kamouraska

Divers

Ensemble on s'amuse !

Journée plein air pour toutes et tous !

Pour une 3^e année, des activités auront lieu tout au long de la journée : glissade, raquettes fournies, ski, feu, jeux... surprises et plaisir assuré !

Où : Club de ski de fond Bonne Entente au 70, route 287 à Saint-Philippe-de-Néri

Quand : jeudi le 10 mars 2015 de 10h à 15h

Apporte ton lunch. Prix de participation!!! Cette activité est organisée par le Comité des partenaires en santé mentale du Kamouraska parce que prendre l'air, ça fait du bien!



Unité Régionale de Loisir et de Sport
du Bas-Saint-Laurent



Pour information, contactez Francine Caron 418-856-7366 ou Judith St-Jean 418-856-5540.

Soirées spirituelles du carême sur : Jésus et la Terre Sainte

Dans le cadre du carême, temps de préparation à la grande fête de Pâques, notre curé, l'abbé Christian Bourgault, propose des soirées de réflexion sur la personne de Jésus le Christ. Les thèmes seront :

1. L'enfance de Jésus, **lundi le 15 février.**
2. Sa vie publique, **lundi le 22 février.**
3. Sa passion, sa mort et sa résurrection à Jérusalem, **lundi le 29 février.**

L'abbé Christian fera ses présentations à partir de diapositives de la Terre Sainte, Israël, « Pays de Jésus » où il a accompagné plusieurs groupes de pèlerins depuis plus de dix ans.

Ces soirées gratuites auront lieu à l'église de Saint-Pascal, de 19 h 30 à 20 h 45. Bienvenue à toutes et tous!

Francis Voyer, délégué paroissial

Construction
Yves Gosselin

Entrepreneur général
Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial



9, Route Lauzier
Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Tél.: (418) 492-3492
(418) 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51

Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait



280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

Agenda

Février 2016

2 février	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
8 février, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
9 février	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
9 février, 13h30	Viactive	Centre communautaire	418 492-5473
10 février, 13h30	Réunion cercle des fermières	Local des fermières	
11 février—12\$	Yoga Débutant: 17h30-18h45 -Yoga Intermédiaire 19h15-20h45	Centre communautaire	418 308-3388
15 février	Rencontre CCU		
16 février, 12h00	Dîner du club des 50 ans et plus	Centre communautaire	418 492-2984
16 février	Collecte des matières recyclables et organiques		418 492-6523 poste 1
16 février, 13h30	Viactive	Centre communautaire	418 492-5473
18 février—12\$	Yoga Débutant: 17h30-18h45 -Yoga Intermédiaire 19h15-20h45	Centre communautaire	418 308-3388
20 février, 19h00	Sortie raquette à la pleine lune	Rang du cap/chemin lauzier	418 492-6523 poste 3
23 février	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
23 février, 13h30	Viactive	Centre communautaire	418 492-5473
25 février—12\$	Yoga Débutant: 17h30-18h45 -Yoga Intermédiaire 19h15-20h45	Centre communautaire	418 308-3388
28 février	Fête de l'hiver	Local des loisirs	41 8492-6523 poste 3

Mars 2016

1 mars	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
1 mars, 13h30	Viactive	Centre communautaire	418 492-5473
3 mars—12\$	Yoga Débutant: 17h30-18h45 -Yoga Intermédiaire 19h15-20h45	Centre communautaire	418 308-3388
7 mars, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
8-9-10 mars	Camp de jour artistique pour la semaine de relâche	Centre d'art	418 492-9458
8 mars	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
8 mars, 13h30	Viactive	Centre communautaire	418 492-5473
9 mars, 13h30	Réunion cercle des fermières	Local des fermières	
10 mars—12\$	Yoga Débutant: 17h30-18h45 -Yoga Intermédiaire 19h15-20h45	Centre communautaire	418 308-3388
15 mars, 12h00	Dîner du club des 50 ans et plus	Centre communautaire	418 492-2984
15 mars	Collecte des matières recyclables et organiques		418 492-6523 poste 1
15 mars, 13h30	Viactive	Centre communautaire	418 492-5473
17 mars—12\$	Yoga Débutant: 17h30-18h45 -Yoga Intermédiaire 19h15-20h45	Centre communautaire	418 308-3388
19 mars	Jeux de société	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3
21 mars	Rencontre CCU		
22 mars	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
22 mars, 13h30	Viactive	Centre communautaire	418 492-5473
24 mars—12\$	Yoga Débutant: 17h30-18h45 -Yoga Intermédiaire 19h15-20h45	Centre communautaire	418 308-3388
29 mars	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
29 mars, 13h30	Viactive	Centre communautaire	418 492-5473
31 mars—12\$	Yoga Débutant: 17h30-18h45 -Yoga Intermédiaire 19h15-20h45	Centre communautaire	418 308-3388
1 avril	Cours de Mixologie, détails à confirmer		418 492-6523 poste 3



Quai des Bulles

SAVONNERIE ARTISANALE

Gamme complète de produits écologiques pour les soins du corps, fabriqués artisanalement.

Atelier, boutique & siège social
66, avenue Morel, Kamouraska



Ouvert à l'année | 418 492-9673 | www.quaidesbulles.ca

Boulangerie Niemand



Horaire 2016

de la St-Jean à la Fête
du travail:

ouvert tous les jours

Au plaisir de vous servir
entre 8h00 et 18h00

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE

★ La Fée ★ Gourmande



KAMOURASKA



Chocolaterie

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thés, chocolat chaud

La Fée Gourmande
167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca



Auberge

Quatre unités d'hébergement dans une maison
québécoise construite en 1850.

Concept « Couette et Chocolats » qui inclut un
petit-déjeuner fruité et chocolaté.



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec

www.poissonnerielauzier.com